



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 janvier 2021 à 19H Convocation du 18 janvier 2021

Présents :

BAYET Céline, BEGEL Olivier, BINSSE Guy, CURT Alexis, DI RAFFAELE-THUILIER Béatrice, DOUCHET Christophe, EMERAUD David, MANCEAU Antoine, MARCE Antoine, MICHAUD Murièle, PENET Sacha, RIVOIRE Christine, PETITPIERRE Yves, PERRISSEZ Joel, SIGNOL Virginie.

Excusé

Procuration donnée : 0

Le quorum est atteint.

Mr le maire présente ses vœux au conseil municipal.

Minute de silence en hommage à Mr MOUILLOUD, ancien conseiller et porte-drapeaux de la commune.

BEGEL Olivier est nommé secrétaire de séance. 14 votes POUR

Il est voté l'approbation du compte-rendu du conseil municipal du 7 décembre 2020. 14 votes POUR.

DELIBERATIONS 01/2021 – TE 38 – Travaux sur réseaux de distribution publique d'électricité.

Sur la base d'une étude sommaire réalisée en lien avec les élus et le concessionnaire ERDF, les montants prévisionnels sont les suivants :

1/ le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à	16.598 €
2/ le montant total de financement externe serait de	16.598 €
3/ la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du TE38 s'élève à	0 €
4/ la contribution aux investissements s'élèverait à environ	0 €

Afin de permettre au TE 38 de lancer la réalisation des études d'exécution par le maître d'œuvre, il convient de :

- Prendre acte de l'avant-projet et du plan de financement initiaux, étant précisé qu'après études et avant tout démarrage de travaux, ils seront à nouveau présentés ;
- Prendre acte de l'appel des contributions aux frais de maîtrise d'ouvrage du TE38.

**Le conseil Municipal, ayant entendu cet exposé,
Après en avoir délibéré,**

Et à l'unanimité des membres présents,

- ✓ **PREND ACTE** de l'avant-projet et du plan de financement prévisionnels de l'opération :

Prix de revient prévisionnel	16.598 €
Financement externes	16.598 €
Participation prévisionnelle	0 €
<i>(frais TE38 + contribution aux investissements)</i>	
- ✓ **PREND ACTE** de la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du TE38 pour 0 €

DELIBERATIONS 02/2021 – Autorisation de dépôt d'un permis de construire par l'Atelier d'architecture HB – Agrandissement de l'école.

Nous n'avons pas reçu l'esquisse n°4. Il est présenté au conseil le projet de travaux, esquisse n°3. Version finale prévue pour le 01/02/21. La finition du bardage sur les murs sera à déterminer : effet bois proposé et couleur à choisir. La prochaine réunion avec les commissions et les enseignants est prévue le 01/02/2021. Lien à envoyer aux élus pour consultation des plans.

L'architecte souhaite déposer le PC début février 2021 (au + tard le 15/02). Les enseignants ont la volonté de poursuivre l'enseignement pendant les travaux dans les locaux et de s'adapter pour le bon déroulement du chantier.

L'aménagement du parking et des accès sera à revoir. Les places de parking devant l'école le long de la route seront très certainement supprimées.

Dans le cadre du projet d'agrandissement de l'école dont le marché a été confié à l'Atelier d'architecture HB, L'Atelier d'architecture HB déposera un permis de construire.

Monsieur le Maire propose la validation de principe des plans présentés et d'autoriser l'Atelier d'architecture HB à déposer ce permis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 15 pour, 0 contre et 0 abstention :

- **ACCEPTTE** que l'Atelier d'architecture HB dépose un permis pour ce projet

La délibération n°03-2021 ne sera pas présentée au conseil ce soir car nous n'avons pas reçu les éléments de GREEN ACCESS. Pour le PC il n'y aura pas de changements. Il faudra néanmoins modifier la convention et la bail emphytéotique.

Le nouveau contrat du repreneur sera proposé au conseil pour lecture au préalable. La convention GREEN ACCESS doit être envoyée aux élus.

